

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SARRALBE

\*\*\*\*\*

**2024/088**

CONSEILLERS ÉLUS : 27 – EN FONCTION : 27 – PRÉSENTS : 24

**SÉANCE EN DATE DU 03 JUILLET 2024**

SOUS LA PRESIDENCE DE M. PIERRE-JEAN DIDOT, MAIRE.

## **POINT 18 : SORTIE DU DISPOSITIF D'ENSEIGNEMENT APPROFONDI DE L'ALLEMAND (DEAA)**

Le conseil municipal,

Après avoir entendu Mme Anne FOLNY, adjointe au maire, qui explique que :

- ce dispositif a été mis en place depuis plus de 30 ans et préconise un enseignement de 3h hebdomadaires en langue allemande aux élèves de la Petite section de maternelle au CM2,

- qu'à l'heure actuelle, les enseignants parviennent seulement à effectuer 1h30 d'enseignement en langue allemande ce qui correspond à la durée mentionnée dans les programmes nationaux,

- que les élèves ont de plus en plus de difficultés scolaires dans les autres domaines. Malgré l'intervention d'un maître de RASED (maître E du Réseau d'Aide Spécialisée aux Élèves) le besoin d'adaptation en mathématiques et en français est nécessaire,

- que l'enseignement de 3h d'allemand empiète sur les aides qui peuvent être mise en place et sur les autres disciplines qui sont également nécessaires,

Sur proposition des conseils d'école de l'école primaire Robert Schuman et des écoles élémentaire et maternelle de Rech,

Sur proposition de la Commission d'Administration Générale et des Finances,

À l'unanimité des voix,

- décide la sortie du dispositif approfondi de l'allemand de toutes les écoles de Sarralbe et Rech à compter de la rentrée de septembre 2024.

M. le maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération et informe que celle-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission en préfecture et de sa publication sur le site internet de la commune de Sarralbe : [www.sarralbe.fr](http://www.sarralbe.fr) le 8 juillet 2024

La secrétaire de séance,  
Marie Pierre MOURER



Sarralbe, le 8 juillet 2024  
Le Maire,  
Pierre-Jean DIDOT

